



## DÉCLARATION SUR LA MONTÉE DE L'ANTISÉMITISME EN EUROPE DÉCOULANT DU CONFLIT ACTUEL AU MOYEN-ORIENT

adoptée par la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) lors de sa 93<sup>e</sup> réunion plénière (5-8 décembre 2023)

L'ECRI est profondément préoccupée par la forte augmentation de l'antisémitisme observée dans de nombreux pays européens dans le sillage du conflit actuel au Moyen-Orient. Comme elle l'a souligné à plusieurs reprises, les États membres du Conseil de l'Europe doivent prendre des mesures fortes pour veiller à ce que le regain de violence au Moyen-Orient ne menace pas la sécurité des Juifs et des communautés juives en Europe.

L'ECRI exhorte les gouvernements à faire usage de sa Recommandation de politique générale révisée n° 9 sur la prévention et la lutte contre l'antisémitisme. Dans ce contexte, l'ECRI attire l'attention sur son Avis relatif à la définition opérationnelle, juridiquement non contraignante, de l'antisémitisme de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA), dans lequel elle indique également que cette définition ne devrait pas être utilisée en vue de délégitimer les critiques visant Israël dans la mesure où ce pays doit être traité comme n'importe quel autre État. L'ECRI réitère que les personnes juives ne doivent pas être tenues collectivement responsables pour les actions de l'État d'Israël.

L'ECRI rappelle que les États membres du Conseil de l'Europe doivent également prendre des mesures énergiques contre le racisme envers les musulmans<sup>1</sup> et toutes les autres formes de racisme.

1

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir, à cet égard, la <u>Recommandation de politique générale révisée n° 5 sur la prévention et la lutte contre le</u> racisme et la discrimination envers les musulmans.